



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Décontamination de masques chirurgicaux : la Wallonie dessine la voie !**

**L'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé a défini des lignes directrices. Le protocole scientifique de décontamination des masques déposé par la Wallonie fournira des assurances.**

Face à la pénurie de masques que connaît notre pays et pour soulager à terme le personnel soignant en première ligne face au coronavirus, le Gouvernement de Wallonie, sur proposition du Ministre de l'Economie en collaboration avec la Ministre de la Santé, a souhaité mettre en place une filière de production de masques, ainsi qu'une filière de décontamination

En ce qui concerne la décontamination des masques chirurgicaux et de protection respiratoire (FFP2/3) usagés, un protocole mis en place par le CHU de Liège, avec 3 entreprises (Sterigenics, AMB Ecosteryl, Lasea) et 2 centres de recherches (Materia Nova, CentexBel) a été soumis le 2 avril à l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Quelques jours plus tard, l'AFMPS produisait une directive nationale pour guider le « *reprocessing* » des masques usagés afin que la réutilisation via nettoyage, désinfection ou stérilisation soit possible. Elle a pour but de guider la validation des différentes initiatives qui se mettent en place. Le protocole du consortium wallon répond en tous points à cette directive. En effet, l'intégrité des masques et les aspects liés à la microbiologie font l'objet des études en cours.

Quinze jours après le début du projet coordonné par l'Université de Liège, sont tombés les premiers résultats intermédiaires concernant :

- Les méthodes de traitement suivantes, sur des masques n'ayant subi qu'un seul traitement :

Chaleur sèche	AMB-Ecosteryl
UV	Lasea
Plasma	Materia Nova
Peroxyde d'hydrogène	CHU-Liège

- Le traitement par peroxyde d'hydrogène (CHU-Liège) sur des masques ayant subi trois cycles de traitement.

La performance et l'intégrité des masques après traitement ont été analysées par Centexbel et par NELSON (USA).

L'analyse des premiers résultats montre que l'efficacité de filtration et la respirabilité des masques semblent préservées après qu'ils aient subi un cycle de décontamination suivant les différentes méthodes présentées ci-dessus.

Dans le cas de la décontamination au peroxyde d'hydrogène, les masques traités à trois reprises conservent également leur fonction « barrière ».

Pour étudier l'efficacité de ces traitements sur l'abattement de la charge microbienne, outre le contrôle



microbiologique standard, les différentes méthodes de décontamination ont également été appliquées à des masques portés pendant 3 heures consécutives : les différents traitements proposés par les sociétés wallonnes ont permis de réduire la charge microbienne au niveau de celle observée sur les masques neufs.

Ces premiers résultats sont primordiaux. En effet, ils permettent, dès aujourd'hui, aux hôpitaux, aux maisons de soins et de manière générale, à toutes les institutions confrontées à une pénurie de masques, de mettre en place un protocole d'utilisation de méthodes couramment utilisées et assez facilement accessibles, comme par exemple le peroxyde d'hydrogène ou la chaleur sèche, pour décontaminer leurs masques, de manière individualisée.

Les résultats sont également très positifs pour les méthodes plus novatrices, comme l'irradiation UV et le plasma. Nul doute que le projet mènera à court terme au développement de nouveaux équipements basés sur ces technologies.

Les études ne sont cependant pas terminées. Les effets de cycles de décontamination multiples doivent en effet être étudiés plus avant. De plus, le protocole va plus loin que ce préconise l'Agence puisqu'il étudie l'effet des différents processus de décontamination sur le virus en lui-même, ce qui s'avère fondamental pour assurer une protection maximale des utilisateurs. Enfin, les études sur l'effet de la décontamination sur la microbiologie doivent être approfondies.

Dès à présent, les hôpitaux, les infrastructures de soin, les maisons de repos qui disposent d'un équipement adéquat vont pouvoir mettre en place des protocoles de "reprocessing" de leur masques de protection respiratoire tout en respectant la guidance établie par l'Agence.

Pour le Gouvernement : *« Il est vital pour la Wallonie de pouvoir être plus autonome dans des domaines aussi essentiels pour la santé et ce, pendant et après la crise. Avec cette orientation, nous voulons, avec nos institutions, nos chercheurs et nos entreprises, être aux côtés de toutes celles et ceux qui, chaque jour, combattent la maladie. Le Gouvernement de Wallonie, qui soutient financièrement le projet, remercie tous les intervenants de ce projet tellement important pour la santé publique »*

---

## CONTACTS :

**Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO**

0495/74.97.40 – [sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be](mailto:sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be)

**Pauline Bievez | Porte-parole de Willy BORSUS**

0477/38.45.01 – [pauline.bievez@gov.wallonie.be](mailto:pauline.bievez@gov.wallonie.be)

**Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE**

0479/44.25.36 – [stephanie.wilmet@gov.wallonie.be](mailto:stephanie.wilmet@gov.wallonie.be)